



Commune d'ALZING

4A rue de la Roseaie
57320 ALZING

Téléphone : 03 87 78 49 05

Télécopie : 03 87 22 20 06

Courriel : mairie.alzing@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.alzing.fr/>

Objet : Certificat d'affichage

Je soussigné, Jean-Marie EGLER, maire de la commune d'Alzing (Moselle), certifie par le présent document

1. avoir affiché le 29/01/2021 :
 - Sur la maison d'habitation et le garage sis au 1 et 2 rue de la Fontaine à ALZING (Moselle) ainsi que dans le panneau d'affichage de la mairie :
 - La notification aux héritiers en date du 11/01/2021 concernant la procédure d'abandon manifeste
 - Le procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste en date du 29 janvier 2021
 - Les extraits du CGCT comportant les articles L2243-1 à L2243-4
 - Sur la maison d'habitation sise au 1 rue de la Fontaine à ALZING (Moselle) ainsi que dans le panneau d'affichage de la mairie :
 - Le procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste en date du 29 janvier 2021 de la parcelle sise au n° 16, section 1
2. Avoir fait paraître dans 2 journaux locaux diffusés dans le département les deux procès-verbaux provisoires susmentionnés concernant l'état d'abandon manifeste

En foi de quoi j'ai établi le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le maire, Jean-Marie EGLER